

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU DOMAINE-DU-ROY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES**

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 JUILLET 2026

À une séance régulière du conseil municipal légalement tenue le 13 juillet 2026 au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, sous la présidence de son honneur M. le maire Marc Deschênes.

Sont également présents, les membres du conseil:

Christian Verreault, siège #1
Myriam Cloutier, siège #2
Émilien Girard, siège #3
Yvon Deschênes, siège #4
Anne-Marie Tanguay, siège #5
Annie Girard, siège #6

Formant quorum.

.....
Ordre du jour

OUVERTURE

Ouverture de la séance par monsieur le maire

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2026 et de la séance spéciale du 8 juin 2026
- 1.3 Approbation de la liste de correspondance et documents reçus au 30 juin 2026
- 1.4 Rapport général du maire
- 1.5 Avis de fermeture du bureau municipal

2. FINANCES

- 2.1A Approbation des comptes à payer du mois de juin 2026
- 2.1B Certificat de disponibilité de crédit
- 2.2 Première période de questions

3. PERSONNEL

4. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES

5. PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ROUTIER

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 9.1 Dérogation mineure au 220, chemin du Lac des Bouleaux
- 9.2 Modification cadastrale – Rue Blanchette

10. LOISIRS ET CULTURE

11. VARIA

•

12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTES

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE

Mot d'ouverture de la séance par M. le maire qui préside l'assemblée par la suite.

1. ADMINISTRATION

1.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résol. 2026-115

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay, appuyée par Mme la conseillère Annie Girard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé et présenté.

ACCEPTÉE

1.2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} JUIN 2026 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 8 JUIN 2026

Résol. 2026-116

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2026 et de celui de la séance spéciale du 8 juin 2026;

ATTENDU QUE la dispense de lecture est proposée;

ATTENDU QUE chaque document respecte le contenu des discussions ainsi que les décisions des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyé par M. le conseiller Yvon Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2026 et celui de la séance spéciale du 8 juin 2026 soient approuvés tel que présenté et rédigé.

ACCEPTÉE

1.3 APPROBATION DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS REÇUS AU 30 JUIN 2026

Résol. 2026-117

ATTENDU QUE la liste de correspondance et documents reçus au 30 juin 2026 a été donnée aux membres du conseil municipal avant la réunion et qu'ils en ont pris connaissance;

ATTENDU QUE les questions soulevées par les conseillers et les conseillères ont reçu explications de la part du directeur général adjoint;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Myriam Cloutier, appuyée par Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste de correspondance et documents reçus au 30 juin 2026 soit acceptée telle que présentée et rédigée.

ACCEPTÉE

1.4 RAPPORT GÉNÉRAL DU MAIRE

- ➔ Séance plénière et séance publique de la MRC DDR;
- ➔ Une séance plénière et une séance spéciale avec le Conseil municipal;
- ➔ Rencontre municipale avec les maires de Lac-Bouchette et de Saint-André;
- ➔ Rencontre avec les représentants de l'association des Amis du Lac des Commissaires;
- ➔ AGA de l'Agence régionale de la mise en valeur des forêts privées du Saguenay-Lac-St-Jean;
- ➔ Rencontre avec le comité de sécurité publique et la MRC Domaine-du-Roy;
- ➔ Rencontre avec les ingénieurs forestiers de West Fraser;
- ➔ Participation à la soirée d'ouverture du Festival des camionneurs de La Doré;
- ➔ Participation au déjeuner de la fête des pères au camping municipal;
- ➔ Envoi d'une demande de financement aux députés régionaux et au gouvernement provincial pour le projet de réfection de la rue Principale;

- ➔ Rencontres de ressources humaines avec la direction municipale;
- ➔ Mention de félicitations aux organisateurs du Gymkhana et aux organisateurs de la Fête des voisins, ainsi qu'à la participation de tous les bénévoles;
- ➔ Mise au point concernant la demande d'aide financière de l'association des Amis du Lac des Commissaires en ce qui concerne l'entretien des chemins multiusages.

1.5 AVIS DE FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Un avis de fermeture du bureau municipal du 20 au 24 juillet est communiqué aux citoyens et citoyennes. Le personnel administratif sera en vacances pendant cette semaine, mais le directeur général adjoint sera en poste, en support aux employés en service.

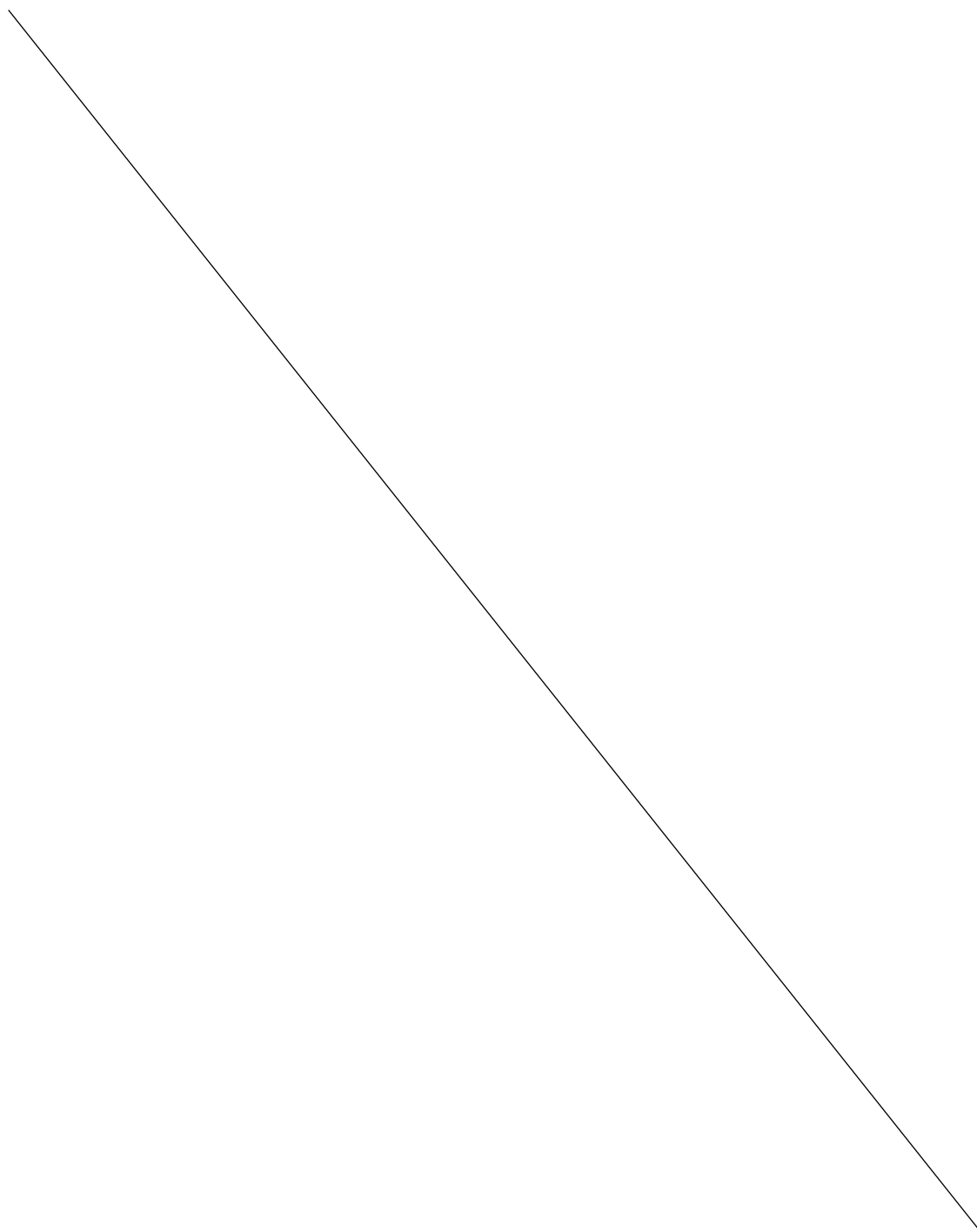
2. FINANCES

2.1A APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2026

Résol. 2026-118

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des comptes à payer du mois de juin 2026;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay, appuyée par Mme la conseillère Myriam Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer de juin 2026 suivants soient approuvés :



	Comptes à payer - Juin 2026		
	Fournisseur	Description	Montant
1	ARLPH	CERTIFICAT CAMP DE JOUR	50,00 \$
2	AVANTAGE OXYGÈNE	OXYGÈNE	154,70 \$
3	BLANCHETTE ALICE	SOIRÉE DANSANTE CAMPING	250,00 \$
4	BOUCHARD ALIETTE	FLEURS	150,00 \$
5	CANADIAN TIRE	CAMPING (CANTINE SOUPER)	195,35 \$
6	CHAINE DE TRAVAIL ADAPTÉ CTA INC.	ENTRETIEN MÉNAGER	956,59 \$
7	DESGAGNÉ LAFLAMME ÉLECTRIQUE	RÉPARATION ÉCLAIRAGE DE RUE	1 118,70 \$
8	ERMITAGE SAINT-ANTOINE	FLEURS DIVERSES	250,00 \$
9	FONDS D'INFORMATION	MUTATION	24,00 \$
10	GIRARD LAURIER	CASTORS	200,00 \$
11	IGA GRAVEL ET FILLE	CANTINE ET BRUNCH (CAMPING)	1 262,66 \$
12	LANGLOIS SÉBASTIEN	CONCEPTION PLANS CAMPING	10 347,75 \$
13	NETTOYEUR FB	NETTOYAGE NAPPES	137,24 \$
14	NUTRITE BELLE PELOUSE	NETTOYAGE DES RUES	5 416,24 \$
15	PETITE CAISSE MUNICIPALE	POSTE CANADA / SALON FUNÉRAIRE	211,50 \$
16	RÉSEAU BIBLIO	ROULEAU DE RECOUVREMENT	59,85 \$
17	TRANSPORT B & D PARADIS	CONDUIT FLEXIBLE DE TURBO	55,19 \$
18	SPECTRALITE	PANCARTES DE RUE	5 058,18 \$
19	ST-FÉLICIEN DIESEL	INSPECTION MÉCANIQUE SAAQ	2 207,21 \$
	Total des chèques		28 105,16 \$
	VIREMENTS		
20	BENEVA	ASSURANCES	858,11 \$
21	BRANDT	PIÈCES POUR RÉPARATION VÉHICULE	572,34 \$
22	BURO PROCITATION	CAISSE DE PAPIER / PHOTOCOPIES	335,90 \$
23	CAIN LAMARRE	SOUTIEN JURIDIQUE	370,80 \$
24	CLOUTIER MYRIAM	DÉPLACEMENT / GARANTIE SYSTÈME DE SON	312,13 \$
25	CLUB SOCIAL	CLUB SOCIAL	0,00 \$
26	CODERR	DESTRUCTION ARCHIVES	185,69 \$
27	CORPORATION DES LOISIRS	NETTOYAGE FRIGO COMMUNAUTAIRE	50,00 \$
28	CUIZEN	CANTINE / BRUNCH CAMPING	1 187,04 \$
29	DOYON ALAIN	DÉPLACEMENTS ET ACHATS CAMPING	1 463,40 \$
30	ENTREPRISE GAUDREULT	GRAVIER CAMPING	436,91 \$
31	EUROFINS ENVIRONEX	ÉCHANTILLONS D'EAU USÉE ET POTABLE	1 370,52 \$
32	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	3 119,10 \$
33	GROUPE PERRON	POMPAGE DESSUS DES BASSINS (EAUX USÉES)	2 628,33 \$
34	GIRARD JOANNIE	DÉPLACEMENTS	94,08 \$
35	HOME HARDWARE	ARTICLES POUR CAMPING	434,28 \$
36	LA GAZONNIÈRE DE NORMANDIN INC.	GAZON	385,17 \$
37	LCR	BOTTE POLYURÉTHANE BEKINA	294,31 \$
38	LES AMIS DU LAC DES COMMISSAIRES	AFFICHAGE ET QUINCAILLERIE	2 503,03 \$
39	LES GOUTTIÈRE DU LAC	GOUTTIÈRES CAMPING	613,40 \$
40	LINDE	LOCATION BOUTEILLE D'OXYGÈNE	515,04 \$
41	LANDRY LOUANE	ARTICLES POUR LE CAMP DE JOUR	344,07 \$
42	KAROL MARTEL	0 3/4 POUR CAMPING	458,92
43	MRC DOMAINE-DU-ROY	QUOTES-PARTS	23 026,03 \$
44	MUNICIPALITÉ LAC-BOUCHETTE	PRÊT DE PERSONNEL /ALARME	2 523,75 \$
45	MSH	RÉAMÉNAGEMENT CAMPING	2 414,48 \$
46	NUTRINOR	GAZ/DIESEL BLANC	6 157,89 \$
47	RENAUD-BRAY	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	162,49 \$
48	SOLUTION BURO	ENVELOPPES / CARTES D'AFFAIRES	116,84 \$
49	TANGUAY ANNE-MARIE	DÉPLACEMENTS	110,84 \$
50	TELUS	CELLULAIRE CAMPING / VOIRIE (MAI-JUIN)	247,52 \$
51	THIBEAULT JONATHAN	DÉPLACEMENTS	271,20 \$
52	UAP	RÉPARATION DE VÉHICULE	341,08 \$
53	VISA	POSTE CANADA	356,78 \$
54	VISION INFORMATIK	WIFI CAMPING / SAUVEGARDE ANNUEL	1 766,01 \$
55	YUNIK MARCHANDISE PERSONNALISÉE	PLAQUES / CAMP DE JOUR	1 174,42 \$
56	ZALYRA	PHOTOGRAPHIE	550,00 \$
57	REMISES FÉDÉRALES		3 023,63 \$
58	REMISES PROVINCIALES		9 059,97 \$
59	RREMQ	FONDS DE PENSION	2 141,98 \$
60	RETRAITE QUÉBEC	FRAIS ANNUEL	742,81 \$
61	SCFP	SYNDICAT	429,35 \$
	Total des virements		73 149,64 \$
	Salaires		
	Dépôt salaires	Versé le 3 juin	4 481,08 \$
	Dépôt salaires	Versé le 10 juin	4 642,66 \$
	Dépôt salaires	Versé le 17 Juin	4 832,44 \$
	Dépôt salaires	Versé le 24 Juin	6 220,12 \$
		TOTAL SALAIRE	20 176,30 \$
	Gand total		121 431,10 \$

ACCEPTÉE

2.1B CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Jonathan Thibeault, directeur général adjoint et greffier-trésorier, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-François-de-Sales dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Jonathan Thibeault,
Directeur général adjoint et greffier-trésorier

2.2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens posent plusieurs questions et argumentent principalement sur un sujet en particulier :

Proposition d'un protocole d'entente entre la Municipalité et l'association Les Amis du Lac des Commissaires :

Étant plusieurs membres de cette association présents à la séance, la discussion tourne autour de leur demande de financement pour entretenir les chemins multiusages de leur secteur, non municipalisés.

D'ailleurs, le président de l'association remet un document à chaque conseiller et conseillère pour être en mesure de bien comprendre la demande et le territoire à entretenir.

Les élu(e)s et le directeur général adjoint répondent aux questions des citoyens et citoyennes, relevant principalement de l'avis juridique reçu dans ce dossier.

2. PERSONNEL

Aucun item.

3. MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, FOURNITURES

Aucun item.

4. PROPRIÉTÉS ET ESPACES LOUÉS

Aucun item.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun item.

6. TRANSPORT ROUTIER

Aucun item.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun item.

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

9.1 DÉROGATION MINEURE AU 220, CHEMIN DU LAC DES BOULEAUX

Résol. 2026-119

ATTENDU QUE le lot visé se trouve dans un secteur de villégiature;

ATTENDU QUE le demandeur est propriétaire d'un terrain de villégiature, d'une superficie de 7 190,6 mètres carrés, situé au 220 chemin du Lac des Bouleaux sur le lot 5 398 647 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le propriétaire souhaite lotir son terrain en deux parties respectives d'environ 3 000 m² (au nord) et 4190,6 m² (au sud);

ATTENDU QUE le règlement de lotissement 2018-05 permet le lotissement d'un terrain d'une largeur minimale de terrain de 35 mètres dans le cas où le terrain vacant se trouve entre deux terrains bâtis;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement 2018-05 permet le lotissement d'un terrain d'une profondeur minimale de 50 mètres dans le cas où le terrain vacant se trouve entre deux terrains bâtis;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement 2018-05 permet le lotissement d'un terrain d'une dimension minimale de 2 000 m² dans le cas où le terrain vacant se trouve entre deux terrains bâtis;

ATTENDU QUE la forme du terrain est particulière et ne permet pas le lotissement dans une autre disposition;

ATTENDU QUE le terrain actuel a une largeur dérogatoire de 30,48 mètres pour sa façade de la partie nord;

ATTENDU QUE le terrain se trouve entre deux autres terrains eux-mêmes d'une largeur dérogatoire de 30,48 mètres;

ATTENDU QUE la seule manière de lotir le terrain consiste à déroger à cette largeur;

ATTENDU QUE le lotissement aura pour effet d'enclaver le terrain où se trouve le chalet actuellement et que le propriétaire souhaite créer une servitude de passage notariée avec une description technique de l'arpenteur;

ATTENDU QUE cette demande de dérogation mineure est conforme aux objectifs du plan d'urbanisme numéro 2018-03 actuellement en vigueur;

ATTENDU QUE cette demande ne porte pas atteinte au bien-être général;

ATTENDU QUE de refuser cette demande causerait un préjudice sérieux à la jouissance de son terrain au propriétaire qui souhaite léguer une partie du terrain à sa fille;

ATTENDU QUE la recommandation émise de la part du CCU est favorable à cette demande;

CONSIDÉRANT le caractère mineur de cette demande;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Yvon Deschênes, appuyé par M. le conseiller Émilien Girard et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accepter cette demande de dérogation mineure, recommandée par le CCU, visant à ramener la largeur du terrain de 35 mètres à 30,48 mètres à la condition que :

- Le propriétaire prévoit une servitude de passage notariée pour le terrain restant avec description technique de l'arpenteur.

ACCEPTÉE

9.2 MODIFICATION CADASTRALE – RUE BLANCHETTE

Résol. 2026-120

ATTENDU QUE le terrain de M. Gérard Boily, situé au 164, rue Blanchette, souffre d'irrégularités quant à son occupation du terrain depuis de nombreuses années;

ATTENDU QUE M. Gérard Boily souhaite régulariser sa situation sur constatation de M. Yanick Morneau, de Caouette, Thériault & Renaud Inc., arpenteur-géomètre, dans le but vendre son bien;

ATTENDU QUE M. Yanick Morneau, de Caouette, Thériault & Renaud Inc., arpenteur-géomètre, a été mandaté afin de corriger ces irrégularités;

ATTENDU QU'il lui faut l'accord de tous les propriétaires touchés par cette modification;

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire de l'emprise de rue en façade du terrain visé;

ATTENDU QUE l'opération de correction cadastrale aura pour effet d'élargir l'emprise de rue à même le terrain de M. Gérard Boily;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Girard, appuyée par Mme la conseillère Anne-Marie Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accepter que soit signé tout document provenant de M. Yanick Morneau, de Caouette, Thériault & Renaud Inc., arpenteur-géomètre, concernant la correction apportée conformément aux plans reçus (A-11537, minute 5937) pour ce dossier.

ACCEPTÉE

10. LOISIRS ET CULTURE

Aucun item.

11. VARIA

Aucun item.

12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTES

Des citoyens posent des questions à propos des sujets suivants :

Retour sur la demande de financement de l'association Les Amis du Lac des Commissaires;

Une citoyenne propose une commandite de 4 000\$ annuellement à l'association Les Amis du Lac des Commissaires pour entretenir les chemins multiusages de leur secteur;

Une demande de vérification est demandée par rapport à l'article 78 sur l'exploitation des carrières;

Une demande de la part de l'association Les Amis du Lac des Commissaires est formellement demandée, afin que le conseil municipal se rencontre à nouveau pour étudier la demande de financement de leur association;

Un signalement de vol de pancartes de signalisation dans le sentier de vtt est soulevé;

Le foin le long des côtés de chemin du rang 6 est long et réduit le champ de vision.

Les élu(e)s et le directeur général adjoint répondent aux questions des citoyens et citoyennes.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résol. 2026-121

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Girard et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée.

Il est 20 h 32.

Marc Deschênes,
Maire

Jonathan Thibeault,
Directeur général adjoint et greffier-trésorier

Je, M. le maire, Marc Deschênes, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

